

# Visualisation des départements français dans la pratique en clubs du jeu d'échecs et niveau de concentration au sein de la ville principale du département

Données :

Couverture :

France métropolitaine, hors Ile de France

Départements avec une population supérieure à 400.000 habitants (A1 et A2)

Départements avec une population supérieure à 1 million d'habitants (B1 et B2)

Sources : OpenData FFE (2022) et INSEE (2022)

Synthèse :

La Haute-Garonne est l'un des départements qui connaît la plus forte concentration des licenciés dans sa ville principale (Toulouse). Cette tendance est :

Renforcée pour les licences A (A2)

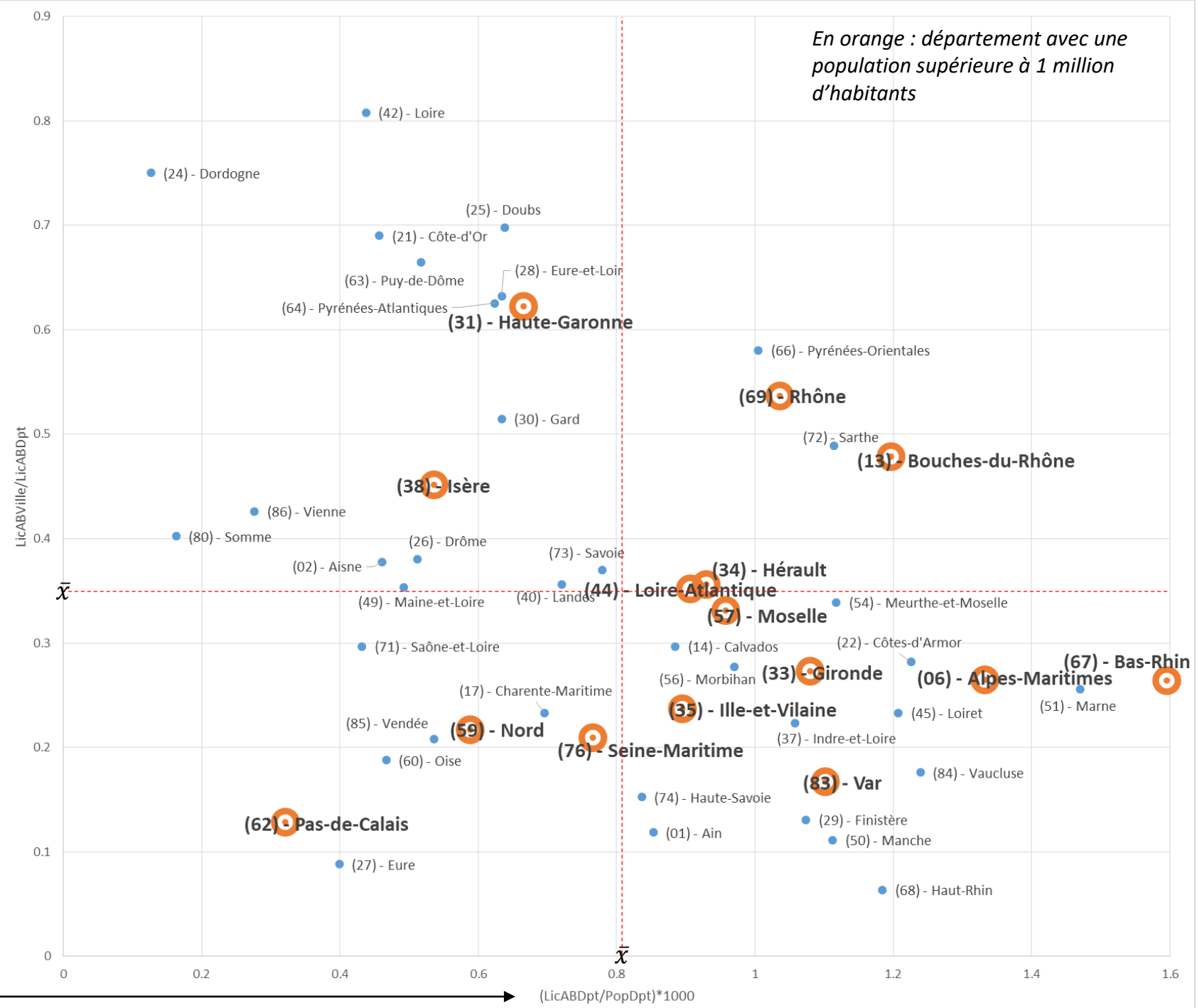
La plus prononcée parmi les départements importants (A1 et A2)

Supérieure au poids de la ville dans le département en termes d'habitants (bien que les échecs soient un sport de grande agglomération) (B1 et B2)

Le nombre de licenciés dans la population du département est en deçà de la moyenne (A1 et A2).

**A1 Proportion de licenciés et poids de la ville principale**  
(Licences A et B)

Poids des licenciés A et B issus de la principale ville du département dans l'ensemble des licenciés A et B du département

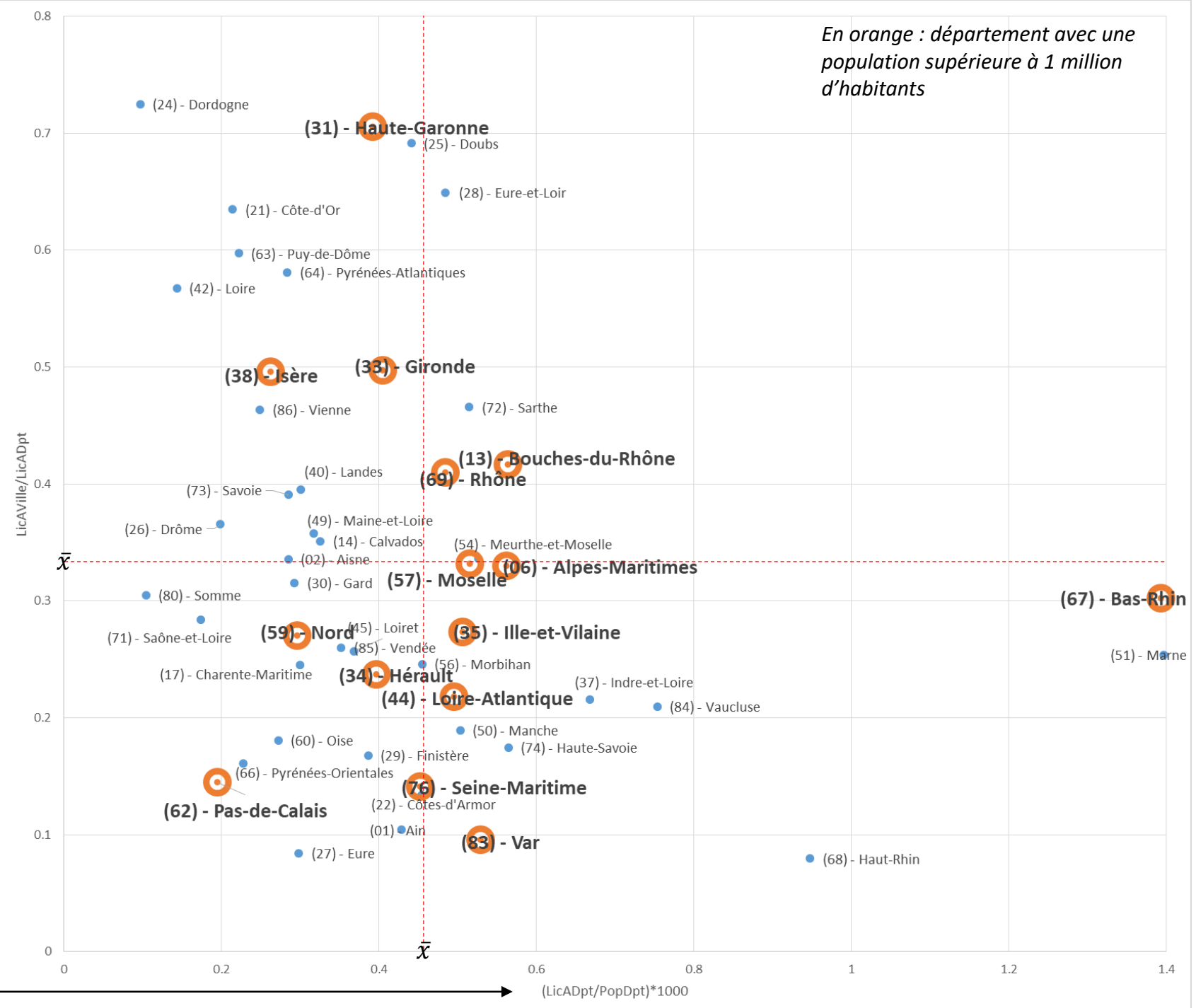


Part des licenciés A et B dans la population du département (‰)

En orange : département avec une population supérieure à 1 million d'habitants

**A2 Proportion de licenciés et poids de la ville principale (Licences A et B)**

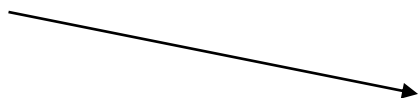
Poids des licenciés A issus de la principale ville du département dans l'ensemble des licenciés A du département



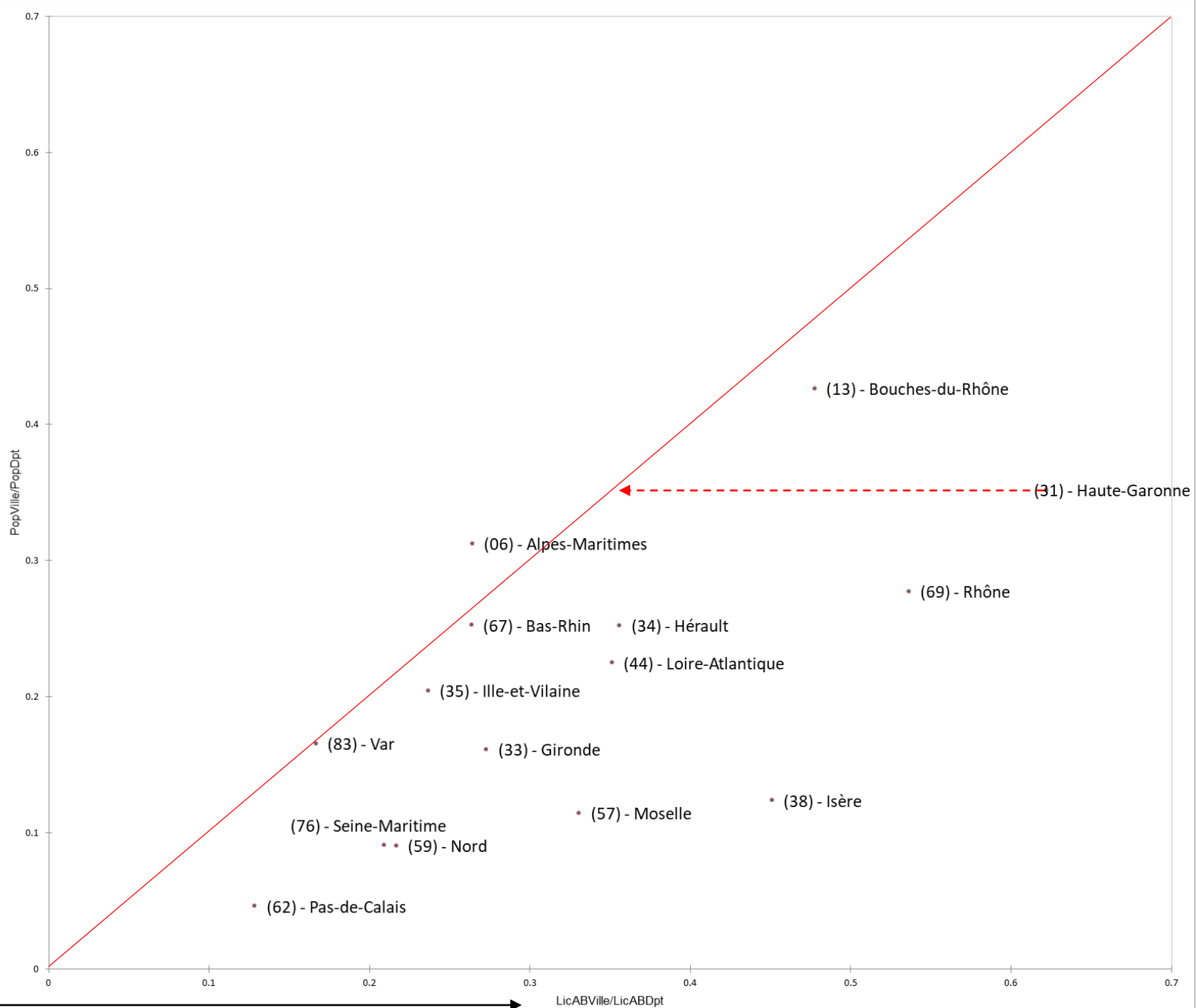
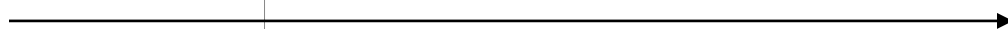
Part des licenciés A dans la population du département (%)

**B1 Poids de la ville principale  
(proportion des licenciés et des  
habitants)  
(Licences A et B)**

Part des habitants de la  
principale ville du département dans la  
population du département



Poids des licenciés A et B issus de la  
principale ville du département dans  
l'ensemble des licenciés A et B du  
département



**B1 Poids de la ville principale  
(proportion des licenciés et des  
habitants)  
(Licences A et B)**

Part des habitants de la  
principale ville du département dans la  
population du département



Poids des licenciés A issus de la  
principale ville du département dans  
l'ensemble des licenciés A du  
département

